542

ALLOCUTION

—DE—

MGR L'EVEQUE DE SAINT-HYACINTHE

A Son Clergé réuni en Synode, 28 août 1887.

—oo—

Bien aimés Frères,

S'il est un temps où l'Evêque doit s'entretenir cœur à cœur avec ses chers auxiliaires dans le saint ministère, c'est bien dans les jours si précieux du Synode diocésain, qui font ici suite aux jours salutaires de la retraite annuelle. Renouvelés par ces pieux exercices, réchauffés aux ardeurs de l'Esprit Saint, disposés à vivre d'une vie parfaitement ecclésiastique, vos cœurs sont bien préparés à recevoir les avis que ma sollicitude pour votre bonheur et votre sanctification me fait un devoir de vous adresser. Je suis, devant Dieu et la Ste Eglise, chargé de vous et de tous les fidèles du diocèse ; il me faut vous conduire au ciel, comme je dois y conduire toutes les brebis du troupeau que le Seigneur m'a confié. Je me dois donc à vous comme à tous mes autres diocésains, et encore bien davantage, puisque vous êtes mes coopérateurs dévoués. Si je vous guide sagement, si je m'applique à imprégner en vous les vertus ecclésiastiques et sacerdotales, si j'ai le bonheur de faire de mon Clergé un Clergé régulier, pieux, exemplaire et fermement attaché à ses devoirs, je me constituerai par là même des ouvriers infatigables dans la vigne du Seigneur, des auxiliaires puissants en œuvres et en paroles, des pasteurs qui renouvelleront la face de leurs paroisses et du diocèse. Ne dois-je pas faire tout en mon pouvoir pour atteindre ce but si excellent et si glorieux à Dieu et à notre sainte religion ? Ne me faut-il pas vous prêcher, vous ex-

horter, vous importuner, pour ainsi dire, afin de stimuler votre zèle et vous établir solidement dans la ferveur sacerdotale ? Je suis désireux, veuillez le croire, de remplir fidèlement ce devoir si important, et de le faire d'une manière très-fructueuse, afin que je n'aie pas le malheur de m'entendre adresser un jour le reproche de vous avoir négligés et de n'avoir pas eu à cœur votre perfection sacerdotale. Veuillez demeurer persuadés que ma plus vive aspiration est que vous soyez tous bien fervents au service du bon Maître, que nous avons choisi pour notre partage, et que ma prière la plus ardente de tous les jours est pour solliciter du Ciel que mes Prêtres soient tous de vrais Prêtres, ornés des plus belles vertus et resplendissant tous de l'auréole de la sainteté.

I

Je vous demande de vous pénétrer du respect le plus filial et de la vénération la plus profonde pour le Saint Siège et la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ, ainsi que pour les décisions et règles de conduite, quelles qu'elles soient, qui nous viennent de la Chaire Apostolique. Nous avons passé par des événements religieux qui ont malheureusement affaibli, dans le Clergé et dans les fidèles, la foi et la confiance dans l'autorité du Pasteur Suprême de l'Eglise. La faute n'en est pas certainement au Saint Siège, mais bien à nous, pour ne nous être pas mis assez en garde contre un courant funeste, que l'on peut considérer comme la grande misère de notre temps et l'épreuve actuelle de l'Eglise. On examine trop toute chose par soi-même, on veut juger soi-même, on se passionne pour son idée et on veut la faire prévaloir en se cherchant des adhérents et des appuis. Il est facile de voir que là n'est pas l'esprit de Dieu, mais bien l'esprit propre, qui fait toujours fausse route, lorsqu'il n'est pas assaisonné de l'humilité, de la défiance de soi-même, de la confiance, du respect et de la soumission entière envers l'Autorité. C'est une illusion ; et cette illusion, elle s'est manifestée clairement dans ce diocèse, comme dans tous les autres diocèses de la Province, et elle a gagné le jeune clergé et

les fidèles. Qui a pu engager ceux-ci dans cette funeste voie ? Nous pouvons et devons croire que cela est dû à ce que l'on a parlé trop ouvertement sur toute chose, communiqué trop librement ses impressions, préjugé et résolu trop carrément les questions dans un sens contraire à celui de l'Autorité. Ceci est un malheur, bien aimés Frères. Aussi je dois vous avouer que souvent et très souvent j'en ai gémi dans le secret de mon âme, parceque je considérais cet esprit comme diamétralement opposé au véritable esprit ecclésiastique, et extrêmement préjudiciable à la ferveur sacerdotale. Rien ne me peine autant que de voir dans mes chers auxiliaires des sentiments et des dispositions qui ne sont pas en harmonie avec l'esprit qui doit les animer. Je déplore bien les fautes et les écarts des fidèles, mais les défaillances du clergé m'affligent plus sensiblement, parcequ'elles ont plus de retentissement et de conséquences fâcheuses, qu'elles sont un abus plus grave de la grâce, et qu'elles paralysent le bien et la sanctification des âmes.

Vous vous demandez peut-être pourquoi je viens si tardivement vous ouvrir mon cœur et vous dire ma pensée sur cette matière. En voici la raison. Tant que les événements religieux, auxquels j'ai fait allusion plus haut, ont occupé le public et passionné les esprits, j'ai cru qu'il valait mieux garder le silence, et laisser tout à la divine Providence, qui sait tirer le bien du mal. Aujourd'hui que tout est à peu près rentré dans le calme, je crois de mon devoir de rappeler ce triste passé pour en tirer des instructions salutaires pour l'avenir. Les fautes du passé doivent nous prémunir contre les fautes de l'avenir. Faisons l'application pratique de cet enseignement, en prenant la résolution bien fermement arrêtée de vénérer profondément le Souverain Pontificat, établi dans l'Eglise par Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, de respecter sincèrement ses décisions, lors même qu'elles ne vont pas à nos idées et à nos sentiments, et soyons bien aises d'avoir une occasion de pratiquer l'obéissance et l'abnégation de nous-mêmes. Ne nous permettons jamais le moindre blâme sur les actes du Saint Siège ou des Saintes Congréga-

tions Romaines, qui assistent le Pape dans le gouvernement de la Ste Eglise, surtout devant les séculiers, les Clercs et les jeunes Prêtres. Rappelons-nous constamment que l'Eglise est assistée de l'Esprit Saint, et que son Divin Fondateur sera avec elle et son Pontife jusqu'à la consommation des siècles. Quoi de plus rassurant pour nous, quoi de plus propre à nous inspirer une confiance toute divine dans tout ce que le Souverain Pontife fait pour la conduite de l'Eglise et la direction de l'univers catholique ! Soyons des hommes de foi vive, comme le doivent être des Prêtres, et nous serons toujours des fils dévoués et aimants de la Ste Eglise. Quelque chose qui arrive, quelque événement qui se produise, ne laissons pas s'affaiblir notre confiance et notre amour pour la Ste Eglise et Celui qui la gouverne de la part de Dieu. N'entretenons aucune crainte sur le sort de l'Eglise et sur l'action du Pape dans le monde : prions et demeurons calmes dans cette barque de Pierre qui ne chavirera jamais, et qui résistera à toutes les tempêtes qui pourront l'assaillir jusqu'à la fin des temps. Encore une fois, et je ne saurais trop le recommander, respect, confiance, obéissance, amour envers le Vicaire de Jésus-Christ, qui est notre Père et notre Docteur dans la foi, et envers tous ceux qui l'assistent de leurs conseils et de leurs labeurs dans le gouvernement si difficile et si compliqué de la Ste Eglise ! Ne voyons pas en eux l'humanité, mais l'action de l'Esprit-Saint, qui s'exerce par eux. Comme il me serait consolant de penser que ces sentiments sont empreints en lettres d'or dans tout le clergé du diocèse ! Je regarderais cela comme la plus précieuse de toutes les grâces qui pût être faite à l'Eglise de St Hyacinthe. Efforçons-nous de la mériter par la prière et par une exacte vigilance sur nous-mêmes, sur nos paroles et nos sentiments.

II

Vous savez déjà, bien aimés Frères, quelle importance j'attache à l'exactitude aux exercices de piété, que le prêtre

doit faire tous les jours. Dans la crainte qu'il n'y ait quelque relâchement sous ce rapport, je viens vous en entretenir de nouveau cette année. Je suis, voyez-vous, intimement convaincu que vous ne pouvez pas avoir la ferveur voulue, ni exercer le saint ministère fructueusement, ni corriger vos défauts, sans cet accomplissement fidèle de vos devoirs de piété. Voilà ce qui me presse de vous exhorter à aimer ces pieux exercices et à vous les imposer tous les jours. Quel bien, en effet, surtout au confessionnal et en chaire, peut faire un Prêtre, qui ne fait pas d'oraison ou qui ne la fait que rarement et machinalement, qui ne visite point le St Sacrement, qui ne se nourrit pas tous les jours de la lecture de la Sainte Ecriture et de livres pieux qui l'instruisent des voies spirituelles et des moyens à prendre pour vivre saintement, qui ne s'examine ni le midi ni le soir, qui ne se fait pas un devoir d'adresser tous les jours une prière fervente à la Ste Vierge, le chapelet, par exemple,ou qui ne fait toutes ces choses que lorsqu'il croit en avoir le temps, et ce temps, il ne l'a presque jamais, absorbé qu'il est par sa tiédeur et par mille soucis temporels qu'il fait passer avant toute occupation pieuse. Il est moralement impossible cependant que, sans le secours journalier de ces pieux exercices, un Prêtre puisse se soutenir dans la ferveur de son saint état, et exercer fructueusement le ministère sacré qui lui est confié. Il le remplit, ce ministère formidable même aux anges, mais froidement, sans zèle, sans onction, comme par manière d'acquit, et d'une manière défectueuse et répréhensible aux yeux de Dieu. On emploie cependant beaucoup de temps à converser, à dire des riens, à critiquer, à médire, et on n'en trouve pas pour les exercices de piété. Le soir arrive, et pour s'être trop amusé, on a tout le Bréviaire à dire, et aucun exercice de piété de la journée n'est encore fait. On court bien entendu au plus pressé, on récite l'office, parce qu'on y est obligé sous peine de péché grave, et les exercices restent de côté. C'est surtout dans les réunions et les concours qu'on voit cela. Froideur bien regrettable et qui a des conséquences très funestes. On veut se donner du bon temps, se délasser, jouir. Mais n'est-ce pas, je vous le demande, se délasser et jouir, lorsqu'on

prie, s'examine, s'instruit des voies divines, communique cœur à cœur avec Notre Seigneur, et qu'on traite avec ce bon Maître des intérêts si chers de nos âmes et des âmes qui nous sont confiées ? Noblesse oblige, n'est-ce pas ? Or,nous sommes Prêtres, ambassadeurs de Dieu auprès des hommes, interprètes des volontés divines auprès de nos ouailles. Croyons-nous pouvoir porter ces nobles et suréminentes qualités et remplir fidèlement les graves devoirs qui y sont attachés, sans nous nourrir constamment de la prière ? Impossible, bien aimés Frères; car de nous-mêmes, nous ne sommes qu'impuissance, misère et péché. Nous ne ferons bien les grandes choses dont nous sommes chargés, que par une union intime avec Notre Seigneur, et en nous imprégnant de son esprit et de son zèle, ce que nous ne pouvons obtenir que par la prière et la constance dans la prière. L'Esprit Saint nous recommande de prier sans cesse : *Sine intermissione orate* [*I Thes. V.* 17]. Cette recommandation s'adresse à nous surtout, qui avons un si grand besoin du secours de la grâce pour remplir dignement le sublime ministère qui nous est confié! Vous me direz peut-être que,avec le Bréviaire et la Messe,vous êtes à la source des grâces, et que les grâces ne vous manquent pas.Oui, mais à la condition que vous vous acquittiez pieusement de ces deux saints exercices. Or, vous ne le pourrez certainement pas, si, dans la journée, vous n'y rattachez pas d'autres exercices qui vous entretiennent dans la pensée de Dieu et de vos devoirs. Vous savez combien notre esprit est léger, combien notre cœur se porte facilement vers les choses extérieures. Pour fixer cet esprit et ce cœur où ils doivent être, c-à-d en Dieu, auquel ils sont spécialement consacrés, il faut absolument quelque chose, et ce quelque chose,ce sont nos exercices de piété de tous les jours. Voyez donc ce qui se fait dans les communautés religieuses, même adonnées aux œuvres extérieures. La règle n'impose-t-elle pas des exercices de piété en différents temps de la journée, et n'est-il pas prescrit à tous d'y prendre part,à moins d'une permission expresse des Supérieurs ou d'occupations, très-importantes ? Pourquoi ces exercices de

piété sont-ils imposés ? Evidemment dans le but de soutenir tous les membres de l'Institut dans l'esprit de ferveur, dans l'accomplissement fidèle de leurs devoirs, dans l'amour de Dieu et de leur sainte vocation, dans l'éloignement de toute recherche d'eux-mêmes, dans le mépris de tout ce qui est terrestre, dans le désir des biens célestes. Il est reconnu que les religieux ne sont et ne peuvent-être de bons et de vrais religieux, s'ils vivent sans règle et sans fidélité à leurs exercices communs. De même le Prêtre, ne peut être un bon et fervent Prêtre, s'il vit sans règle, sans s'astreindre à un règlement journalier, dans lequel doivent figurer en premier lieu les exercices de piété, recommandés au Prêtre par tous les maîtres de la vie spirituelle. Donc, bien aimés Frères, pour votre propre bonheur, pour l'avancement de votre sanctification, pour l'efficacité de votre saint ministère, adonnez-vous tous pieusement à vos exercices de piété de chaque jour ; et à moins d'impossibilité réelle, faites les tous et de bonne grâce, car Notre Seigneur aime celui qui lui donne avec joie : *hilarem enim datorem diligit Deus* [*II Cor. IX.* 7]. Cette bonne habitude une fois contractée, on la chérit, et on n'a pas de plus douce jouissance que celle d'y être fidèle.

III

Je sens le besoin d'insister auprès de vous, bien aimés Frères, pour que vous travailliez de toutes vos forces à éliminer du milieu de vos ouailles les abus et les désordres qui y sont le plus répandus, et sur lesquels nous avons tant à gémir. Vous le savez, l'ivrognerie, l'impureté, les paroles blasphématoires et obscènes, surtout celles-ci qui infectent même la jeunesse et les enfants, les injustices, les médisances et les calomnies, les fréquentations déshonnêtes, les danses lascives, voilà les plaies qui dévorent nos troupeaux, et sont la cause de bien des scandales. Nous devons, comme Prêtres et Pasteurs, être désolés de ces fléaux, et en conjurer tous les dangers : autrement nous ne serions pas Prêtres et Pères, car nous ne ressentirions pas alors, comme nous le devons, l'injure san

glante qu'en reçoit Notre Seigneur, et les dommages irréparables qu'en subissent les âmes dont nous avons le soin et la garde. Fasse le Ciel que nous ne soyons pas coupables d'une telle froideur pour les intérêts de la gloire divine et pour le salut de nos ouailles ! Prions d'abord et supplions sans cesse la divine miséricorde d'éloigner de nos troupeaux ces lamentables fléaux,qui tiennent tant d'âmes captives dans le péché, et servons-nous ensuite du confessionnal et de la chaire pour inspirer une vive horreur de ces désordres, et en retirer les malheureuses âmes qui subissent leur funeste empire. Confessons sérieusement, prêchons avec science et onction. Avec ces deux armes puissantes, nous combattrons les bons combats, et nous remporterons la victoire contre ces ennemis si dangereux de nos troupeaux. Puis, appliquons avec soin les principes et les règles de la théologie concernant les habitudinaires et les récidifs, ayant soin de ne pas tomber dans le laxisme ou le rigorisme, de nous tenir toujours au contraire dans un juste milieu, afin de ne pas décourager les âmes,et de ne pas les laisser croupir dans la fange du péché. Quel bien immense on fait au confessionnal, lorsqu'on s'y porte avec empressement et avec zèle, et que l'on comprend bien ce qu'on y est et ce qu'on y va faire ! Prenons bien garde que ce soit par routine et avec nonchalance, car la routine gâte tout, même les plus saintes choses. En remplissant ce sublime ministère avec nonchalance, vous n'y auriez pas l'esprit de Notre Seigneur, mais votre propre esprit, et que pouvez-vous faire d'efficace de vous-mêmes ? Vous vous ennuierez dans cette fonction, et ce à quoi vous viserez davantage, ce sera de sortir du confessionnal le plustôt possible. Le sacrement de Pénitence,administré de cette manière,ne serait salutaire ni pour vous ni pour les âmes qui s'adresseraient à vous. Pourquoi, bien aimés Frères, y a-t-il tant d'âmes qui languissent dans la tiédeur, et qui croupissent dans de mauvaises habitudes ? Je ne crois pas être exagéré en disant que cela est dû en grande partie au manque de zèle des confesseurs, qui ne veulent pas s'imposer la peine de donner à ces âmes de salutaires avis, de leur prescrire de pieuses

pratiques, de déployer enfin un zèle actif et persévérant pour les diriger dans le labeur de leur conversion et de leur retour à Dieu. On ne leur adresse que quelques mots, on les renvoie à un temps assez long, et tout est fini. Ces pauvres âmes s'en retournent découragées, et laissées à leurs propres forces, elles retombent aussitôt. C'est faire l'œuvre du bon Dieu bien négligemment, et de façon à s'attirer une condamnation formelle : *maledictus qui facit opus Dei negligenter* (*Jerem.* XLVIII, 10). Que ces paroles de l'Esprit Saint nous tiennent toujours en éveil et nous préservent de tomber dans le malheur de la nonchalance au confessionnal, où nous sommes en mesure et en position de faire tant de bien aux âmes ! Ces âmes, elles sont d'un si grand prix aux yeux de Dieu, puisqu'elles valent tout le sang de son Divin Fils. Comment peut-on les laisser périr misérablement sous nos yeux, sans leur tendre une main amie et paternelle, et sans nous efforcer de les rétablir en grâce avec leur Dieu ! On s'empresse de présenter une planche de sauvetage à celui qui va se noyer, subir une mort temporelle, et nous ne ferions rien ou presque rien pour les âmes exposées à tout instant à tomber dans les flammes éternelles, dans un malheur irréparable ? Et cependant nous sommes par état les guides des âmes, les sauveurs des âmes. Comment donc concilier notre conduite avec une obligation, une responsabilité si formidables ? Examinons-nous constamment, bien aimés Frères, sur la manière dont nous administrons le grand sacrement de Pénitence, et s'il y a chez nous froideur, routine, manque de zèle, corrigeons-nous de tous ces défauts par le moyen de l'examen particulier, qui les fera disparaître bientôt. Aimons les âmes d'un amour sincère, et nous serons alors tout de feu et de flammes pour leur sanctification. Nous serons alors de vrais confesseurs, et nous nous sauverons en sauvant les autres.

IV

L'enseignement du catéchisme est une fonction très importante du ministère curial, et vous le savez, l'enseignement

le plus fructueux, parce qu'il est plus simple et plus à la portée de tout le monde. Il ne parait pas hors de propos de vous entretenir de l'accomplissement de ce grand devoir, d'autant plus que je crois m'apercevoir qu'on ne se conforme pas partout à ce qui est prescrit à ce sujet par le 2ème Décret du premier Concile de Québec, et par le paragrapne neuvième du 15me Décret du second Concile de Québec. Ces salutaires Ordonnances portent que le catéchisme se fera tous les dimanches et fêtes de l'année, *autant que possible*. Ces dernières paroles des Décrets laissent, à la vérité, une certaine latitude; mais il est bon de comprendre que cela ne va pas jusqu'à une abstention complète du catéchisme. Je ne vois que deux raisons à peu près qui puissent dispenser de cette obligation, mais seulement pour un temps et quelques circonstances exceptionnelles, v. g. les saisons de l'automne et de l'hiver, où il est bien difficile de faire venir les enfants à l'église, et la maladie. On allègue qu'il est impossible de réunir les enfants à l'église. On y parvient cependant dans bien des paroisses, où les Curés font le catéchisme régulièrement depuis le printemps jusqu'à l'automne, et même toute l'année en certains lieux. Il m'est avis que les populations des paroisses ne sont pas si diverses les unes des autres, qu'ici on puisse réussir à s'emparer des enfants pour les catéchismes des dimanches et fêtes, et que là on ne le puisse pas. Je crains, je vous l'avoue, qu'on se fasse illusion, qu'on ne travaille pas assez pour rompre les obstacles qui se présentent. Et il se mêle peut-être à cela un certain éloignement pour cette fonction, un peu de tiédeur pour cet enseignement. Quoiqu'il en soit, bien aimés Frères, je sens le besoin d'attirer votre attention toute spéciale sur l'accomplissement de ce devoir si pressant de l'instruction des enfants pour vous qui avez charge d'âmes, et ma conscience me presse de vous rappeler à l'observance de tout ce qui est prescrit sur cette matière. Je le fais peut-être trop tardivement. Il est certain que c'est un travail fatiguant de faire le catéchisme le dimanche, après les confessions, la grand'messe et le prône, mais c'est un devoir grave, et devant le devoir on ne doit jamais reculer. Il a pour lui un encouragement bien précieux. Que de mérites

devant Dieu, et que de résultats consolants il opère dans les enfants, et même dans les grandes personnes. L'enseignement du catéchisme, lorsqu'il est fait avec soin et avec zèle, vaut beaucoup mieux que tous les beaux et les plus éloquents sermons que l'on peut faire, car c'est un enseignement mis à la portée de tout le monde, et saisi par tous. C'est une remarque que j'ai entendu faire dans ma jeunesse, par de grandes personnes qui assistaient au catéchisme des dimanches, et en grand nombre, parceque, disaient-elles, nous comprenons bien mieux M. le Curé lorsqu'il catéchise que lorsqu'il prêche, et nous apprenons beaucoup plus dans ses catéchismes que dans ses sermons. Et ce Curé auquel je fais allusion était cependant un excellent et onctueux prédicateur : il ne manquait jamais de prêcher les dimanches et fêtes, et il faisait aussi son catéchisme entre la messe et les vêpres, et tous les enfants et beaucoup de personnes plus âgées y assistaient assidûment. Par de bons et solides catéchismes, nous instruisons mieux et plus efficacement nos ouailles, enfants et grandes personnes, et nous les acheminons plus sûrement dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Ne négligeons pas un moyen si excellent de faire connaître le bon Dieu, sa religion sainte et la morale évangélique, et de prémunir nos fidèles exposés à entendre toutes sortes d'erreurs, de faux principes, d'assertions mensongères sur notre religion, ses dogmes et sa morale. A la vue de tous ces dangers que courent nos brebis, nous ne devons nous donner de repos, qu'après avoir acquis la conviction que nous les avons suffisamment prémunies contre tous ces artifices de Satan.

V

La question du catéchisme m'amène à vous parler de la confession des enfants, qui n'ont pas encore fait leur première communion. La dicipline établie sur cette matière veut que ces enfants soient confessés trois fois par année. Dans le dernier Concile de Québec, dont les Actes ne sont pas encore revenus de Rome, les Evêques ont émané un Décret qui prescrit la confession des enfants quatre fois par année. Me fon-

dant sur ce Décret, et regardant comme extrêmement important que les enfants soient confessés souvent, j'ai prescrit, dans le Décret Synodal de la Pénitence, que l'on confessât les enfants quatre fois par année. Ce n'est certainement pas trop, car personne de vous n'ignore qu'il y a des enfants précoces pour le vice, qui sont adonnés de bonne heure à de mauvaises habitudes, et qui se rendent à la première communion avec de bien tristes dispositions. Il est certain que si ces enfants avaient été confessés régulièrement, si on en avait pris un soin plus particulier, ils se seraient corrigés, et auraient en conséquence apporté une bien meilleure préparation au grand acte de la première communion. Les enfants étant d'ordinaire impressionnables, une peinture bien vive de la laideur et de l'énormité du péché les saisit plus profondément, et ils se corrigent plus volontiers. Mettez tous vos soins, je vous prie, à déraciner de ces jeunes cœurs l'habitude du péché, afin qu'ils ne se familiarisent point avec le vice, et qu'ils n'y grandissent pas. Du moment que vous les voyez esclaves de mauvaises passions, et il y en a plus qu'on ne pense, confessez-les souvent et donnez leur l'absolution, s'ils témoignent de la bonne volonté et du repentir, afin qu'ils soient fortifiés par les grâces si nombreuses et si efficaces du sacrement de Pénitence, qui est, avec la sainte Eucharistie, le remède le plus excellent pour guérir les maladies du péché. Que de mauvais chrétiens seraient aujourd'hui de bons et fervents serviteurs de Dieu, si dès leur bas âge on s'était plus soigneusement occupé de leurs âmes en les retirant de l'abime du péché ! Vous vous ranimerez donc tous dans la ferveur du devoir de l'enseignement du catéchisme, et vous attacherez une très-grande importance à confesser les enfants de vos paroisses aussi souvent qu'il vous est ordonné de le faire, c-à-d. quatre fois l'année, aux Quatre Temps ou à une autre époque, suivant les circonstances. Ce sera un bon moyen de faire des premières communions, dont les résultats seront toujours consolants, car les effets d'une bonne première communion se font sentir pendant toute la vie.

† L. Z. Ev, de St Hyacinthe.